



Conseil de sécurité

Distr. générale
11 octobre 2013
Français
Original : anglais

Lettre datée du 11 octobre 2013, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution [2095 \(2013\)](#) concernant la Libye, adoptée le 14 mars 2013 par le Conseil de sécurité, par laquelle le Conseil a décidé de reconduire pour une durée de 13 mois le mandat du Groupe d'experts créé au paragraphe 24 de la résolution [1973 \(2011\)](#) et dont le mandat avait déjà été prorogé par la résolution [2040 \(2012\)](#).

M. Salim Raad (Liban), expert en armes et Coordonnateur du Groupe d'experts, ayant donné sa démission, j'ai décidé de nommer membre du Groupe, M. Khalil Msan (Liban), expert en armes. J'ai également désigné M. Msan Coordonnateur du Groupe d'experts.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter ces informations à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) **BAN** Ki-moon

